

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Mars 2009

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 1/01

OBJET : Politiques contractuelles en faveur des collectivités. Budget 2009.

**RÉSUMÉ** : Ce rapport présente les inscriptions budgétaires relevant des différentes politiques contractuelles en faveur des collectivités (à l'exclusion des contrats triennaux de voirie), à savoir : contrats ruraux, contrats régionaux, CADUCÉ, C.L.A.I.R., CONT.A.C.T., C3D et contrat de Parc du Gâtinais Français. Pour les dépenses d'investissement, les autorisations de programme s'élèvent à 13,4 M€ et les crédits de paiements mobilisés se montent à 18,6 M€ (13,8 M€ au BP 2008, soit + 34,4 %). En fonctionnement, les dépenses prévues s'élèvent à 0,7 M€ (0,7 M€ au BP 2008).

Le présent rapport traite de l'ensemble des propositions budgétaires relatives à la politique contractuelle du Département en faveur des collectivités, à l'exclusion des contrats triennaux de voirie qui sont traités dans le cadre des propositions budgétaires pour la voirie départementale.

La présentation détaillée qui suit est établie, après quelques éléments de bilan global, par type de contrat : contrats ruraux, contrats régionaux, CADUCÉ, CLAIR, CONT.A.C.T., C3D et Contrat de Parc du Gâtinais Français.

Pour chaque type de contrat sont précisées, après des éléments de bilan plus détaillé, les Autorisations de Programme de dépenses pour l'investissement, le cas échéant les enveloppes de dépenses de fonctionnement, le nombre ou les principaux contrats qui peuvent être financés, éventuellement les candidatures qu'il est proposé de retenir et enfin l'évaluation des besoins en crédits de paiement.

Ainsi, les inscriptions de crédits qui vous sont proposées dans ce rapport relèvent des programmes « Actions d'aménagement/Contrats ruraux ; contrats régionaux ; CADUCÉ ; C.L.A.I.R. ; CONT.A.C.T. ; C3D » et « Aménagement/Autres actions – Contrat de Parc du Gâtinais Français ».

## A - BILAN GLOBAL DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

### I - POUR L'ANNEE 2008

Au titre de l'exercice 2008, des autorisations de programme d'un montant total de 18 550 475 € ont été affectées aux collectivités de la manière suivante :

- 4 016 857 € pour 32 contrats ruraux (29 communes et 3 groupements de communes),
- 717 850 € pour les contrats régionaux de Nandy et Evry-Grégy-sur-Yerres,
- 3 500 000 € en faveur du contrat CLAIR du Secteur de Fontainebleau/Le Châtelet-en-Brie,
- 2 837 500 € pour les CONT.A.C.T. de Boissise-le-Roi, Cannes-Ecluse, Chessy, Saint-Pierre-les-Nemours, Varennes-sur-Seine et Villenoy,
- 6 627 700 € pour le C3D du San Val Maubuée,
- 850 568 € pour le Contrat de Parc du Gâtinais Français.

## **II - POUR LA PERIODE 2004 à 2008**

Entre 2004 et 2008, 205 contrats ont été adoptés (sur 221 candidatures retenues), pour un financement départemental de 94 M€

Sur ces 94 M€, 80,5 M€ sont programmés à ce jour, pour un montant global de projets de 423 M€, ce qui représente une participation départementale à hauteur de 19 % du coût prévisionnel des opérations.

Les subventions ainsi programmées se répartissent entre les différents thèmes suivants :

- 27,1 M€ en faveur des équipements (petite enfance, sports, loisirs, formation),
- 26 M€ en faveur des aménagements urbains, infrastructures et déplacements,
- 13,4 M€ en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- 8,9 M€ en faveur de l'action sociale et du logement,
- 2,7 M€ en faveur du développement économique
- 2,2 M€ en faveur de l'environnement,
- 0,2 M€ en faveur de l'ingénierie et de l'animation.

## **B - CONTRATS RURAUX**

### **I - BILAN DE LA PROCEDURE**

Depuis sa mise en place en 1983, 854 contrats ruraux ont été adoptés par l'Assemblée départementale dont 413 sont des premiers dossiers communaux, 300 des seconds, 92 des troisièmes et 49 des contrats intercommunaux.

A ce jour, 693 contrats sont soldés, 142 sont en cours de réalisation et 14 agréés par le seul Département.

Pour la période 2004-2008, les subventions engagées se montent à 19,3 M€ et se déclinent entre les thèmes suivants :

- . 27 % en faveur du scolaire et péri-scolaire,
- . 23 % en faveur des espaces publics,
- . 19 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 18 % en faveur des bâtiments communaux,
- . 12 % en faveur de la jeunesse et des sports,
- . 1 % en faveur de l'économie.

## II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
Contrats ruraux	2 800 000 €	0
<b>Total de l'AP de dépenses 2009</b>	<b>2 800 000 €</b>	<b>0</b>

L'autorisation de programme 2009 permettra l'adoption des 36 dossiers actuellement à l'étude ainsi que les dossiers prioritaires déposés avant le 31 mai 2009 (délibération n° 1/06 du 27 janvier 2006 relative aux équipements scolaires).

**RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009**

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Année de création</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2009</b>
Contrats ruraux	2001	2 430 443,64	108 244,24
Contrats ruraux	2002	1 337 979,99	34 248,52
Contrats ruraux	2003	2 050 820,31	316 374,31
Contrats ruraux	2004	3 715 507,26	448 509,95
Contrats ruraux	2005	2 323 020,65	547 906,98
Contrats ruraux	2006	4 973 895,99	457 483,42
Contrats ruraux	2007	4 300 357,25	368 273,57
Contrats ruraux	2008	4 016 857,25	100 000,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>2 381 040,99</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 2 381 040,99 € pour les dépenses d'investissement.

## **C - CONTRATS REGIONAUX**

### **I - BILAN DE LA PROCEDURE**

Depuis 1980, le Département s'est engagé à participer, sur ses lignes spécifiques, aux contrats régionaux. 154 collectivités ont ainsi élaboré un contrat régional. Sur ce nombre, 137 sont aujourd'hui soldés, 17 contrats sont en cours de réalisation et 6 sont en cours d'instruction.

Pour la période 2004-2008, les subventions engagées ont représenté 2 M€ et se sont réparties entre :

- . 51 % en faveur des équipements,
- . 23 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 13 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 13 % en faveur de l'environnement.

## II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
Contrats régionaux	700 000 €	0
<b>Total de l'AP de dépenses 2009</b>	<b>700 000 €</b>	<b>0</b>

L'autorisation de programme 2009 permettra l'adoption des contrats régionaux de Lagny-sur-Marne et Jouarre.

### RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
Contrat régional La Ferté-Gaucher	2002	174 376,50	81 433,03
Contrat régional Esbly	2002	228 673,48	114 336,76
Contrat régional Héricy	2003	260 703,84	140 220,88
Contrat régional Moussy le Neuf	2003	266 145,98	70 776,86
Contrat régional Dammartin-en-Goële	2004	72 035,55	8 886,05
Contrat régional La Chapelle la Reine	2004	256 660,55	68 654,69
Contrat régional Gretz-Armainvilliers	2005	149 091,80	69 765,64
Contrat régional Saint Mard	2005	154 419,50	97 743,39
Contrat régional Samois-sur-Seine	2005	106 995,00	44 602,68
Contrat régional Vernou-la-Celle-sur Seine	2005	285 384,10	52 287,52
Contrat régional Moncourt-Fromonville	2006	301 160,17	91 972,70
Contrat régional Vaires-sur-Marne	2006	121 446,30	53 046,30
Contrat régional Vert-Saint-Denis	2006	345 732,25	159 002,00
Contrats régionaux	2007	529 775,00	93 000,00
Contrat régional Evry-Grégy-sur-Yerres	2008	103 950,00	83 160,00
Contrat régional Nandy	2008	613 900,00	45 000,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>1 273 888,50</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 273 888,50 € pour les dépenses d'investissement.

## **D - CONTRATS C.A.D.U.C.É**

### **I - BILAN DE LA PROCEDURE**

Depuis la mise en place de cette politique, 41 collectivités (dont 8 forment le San de Sénart) ont bénéficié d'un Contrat d'Aménagement et de Développement Urbain Concerté (C.A.D.U.C.É) de première génération et 3 d'un CADUCÉ de deuxième génération axé sur la politique de la ville (Meaux, Montereau-Fault-Yonne et Nemours).

A ce jour, 16 C.A.D.U.C.É sont soldés, 17 sont en cours de réalisation et 1 est à l'étude (Dammartin-en-Goële).

Pour la période 2004-2008, l'enveloppe globale engagée des CADUCÉ est de 12,1 M€ et se répartit entre les thèmes suivants :

- . 41 % en faveur du logement,
- . 28 % en faveur des équipements,
- . 24 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 6 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 1 % en faveur de l'environnement,

## II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
CADUCÉ Avon	2001	1 069 787,50	298 532,89
CADUCÉ Pontault-Combault	2001	2 507 557,49	273 250,46
CADUCÉ Le Mée-sur-Seine	2002	1 861 791,75	661 900,80
CADUCÉ Lésigny	2002	583 083,75	0,13
CADUCÉ Fontainebleau	2003	1 388 856,28	244 470,40
CADUCÉ Mitry-Mory	2003	1 096 485,00	43 056,69
CADUCÉ Ozoir-la-Ferrière	2003	1 578 908,75	30 778,80
CADUCÉ Torcy	2003	1 651 422,50	370 624,37
CADUCÉ La Ferté-sous-Jouarre	2004	851 962,00	212 906,67
CADUCÉ Meaux	2004	6 356 416,63	703 387,63
CADUCÉ Montereau-Fault-Yonne	2004	2 010 457,80	199 865,70
CADUCÉ Thorigny-sur-Marne	2004	792 294,75	144 926,67
CADUCÉ Tournan-en-Brie	2004	575 306,25	65 249,25
CADUCÉ Nemours	2005	1 664 035,43	94 228,58
CADUCÉ Dammartin-en-Goële : Etude	2006	20 000,00	20 000,00
CADUCÉ Dammartin-en-Goële : Travaux	2006	774 646,25	50 000,00
CADUCÉ Gretz-Armainvilliers	2006	580 491,25	50 000,00
CADUCÉ Nangis	2006	656 282,25	22 103,26
CADUCÉ Roissy-en-Brie	2006	1 728 060,75	234 674,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>3 719 956,30</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 3 719 956,30 € pour les dépenses d'investissement.

## E - CONTRATS C.L.A.I.R.

### I - BILAN DE LA PROCEDURE

Le Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural (CLAIR) créé en 1997 a permis à 11 territoires ruraux de faire émerger et financer leurs projets intercommunaux.

Pour la période 2004-2008, l'enveloppe globale engagée des CLAIR s'élève à 3,3 M€ et se répartit entre les thèmes suivants :

- . 38 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 26 % en faveur du développement économique.
- . 24 % en faveur de l'action sociale,
- . 5 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,

. 5 % en faveur de l'ingénierie et animation,

. 2 % en faveur de l'environnement.

Actuellement, 2 sont soldés (Pays Bassée Montois et Pays de l'Ourcq) et 9 contrats sont en cours de réalisation.

## II - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses sur autorisations d'engagement antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
CLAIR Bassin de Vie de Coulommiers	2007	675 867,06	73 000,00
CLAIR Brie Centrale	2007	556 374,00	30 000,00
CLAIR C.Communes Brie Nangissienne	2007	192 050,00	30 000,00
CLAIR C.Communes Moret Seine et Loing	2007	463 872,78	75 000,00
CLAIR C.Communes Pays Fertois	2007	419 087,02	68 000,00
CLAIR C.Communes Val de Loing	2007	518 910,00	20 000,00
CLAIR Pays Provinois	2007	170 757,31	30 967,40
CLAIR Secteur de la Ferté-Gaucher	2007	234 980,00	15 000,00
CLAIR Etudes	2007	92 383,00	25 314,48
<b>Total des CP 2009</b>			<b>367 281,88</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève à 367 281,88 € pour les dépenses de fonctionnement.



### III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
CLAIR Dammartin-en-Goële et Monts G.	2000	1 793 713,60	672 113,14
CLAIR PNR Gâtinais Français : volet 2	2001	230 673,63	6 533,55
CLAIR C.Communes Pays Créçois	2001	1 272 216,00	405 969,28
CLAIR Pays Provinois	2002	2 059 930,00	615 818,92
CLAIR C.Communes Moret Seine et Loing	2003	2 371 340,00	271 261,00
CLAIR C.Communes Pays Fertois	2003	1 626 860,00	358 181,40
CLAIR Secteur de la Ferté Gaucher	2003	939 970,00	60 000,00
CLAIR Bassin de Vie de Coulommiers	2004	2 615 760,00	11 942,25
CLAIR Brie Centrale	2006	2 425 680,00	83 455,08
CLAIR C.Communes Brie Nangissienne	2007	768 200,00	129 140,17
CLAIR Secteur Fontainebleau-Le Châtelet	2008	3 500 000,00	20 000,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>2 634 414,79</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 2 634 414,79 € pour les dépenses d'investissement.

### F - CONTRATS CONT.A.C.T.

#### I - BILAN DE LA PROCEDURE

Depuis la mise en place de cette procédure en juin 2000, 36 communes ont été retenues par notre Assemblée départementale pour l'élaboration d'un Contrat d'Aménagement Communal du Territoire (CONT.A.C.T.).

A ce jour, 28 communes ont signé leur CONT.A.C.T. 4 sont soldés, 24 sont en cours de réalisation et 8 sont à l'étude.

Les actions engagées pour la période 2004-2008 s'élèvent à 5,3 M€ se répartissant de la manière suivante :

- . 41 % en faveur des équipements,
- . 35 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 15 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 8 % en faveur de l'action sociale,

#### II - CANDIDATURES POUR 2009

**Commune de Château-Landon** : 3 364 habitants – candidate depuis le 17 octobre 2008

Montant de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 396 750 €

Confrontée à un vieillissement de sa population et un contexte socio-économique relativement difficile, la commune de Château-Landon s'est engagée depuis 2007 dans l'Association de communes du Val de Loing pour réfléchir collectivement au développement de l'emploi sur ce secteur. En parallèle, elle souhaite aujourd'hui élaborer un projet urbain lui permettant de dynamiser son centre-ville et ses pôles d'équipements, de manière à soutenir l'attractivité de la commune et répondre aux nouveaux besoins de la population.

Les projets d'aménagement concerneraient plus particulièrement le secteur de vie comprenant les écoles, le collège, le gymnase et la résidence pour personnes âgées, ainsi que le développement du centre-ville au niveau de la place centrale.

Disposant d'un patrimoine historique remarquable, la commune souhaite également mettre l'accent sur sa préservation et sa valorisation de ces sites.

**Commune de Souppes-sur-Loing** : 5 348 habitants (population municipale du recensement complémentaire de 2006) – candidate depuis le 3 juillet 2008

Montant de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 643 500 €

Desservie par des voies de communication structurantes (A6, A77, bientôt A19), et par la voie ferrée, la commune de Souppes-sur-Loing est confrontée à une augmentation constante de sa population (environ 30% durant les 25 dernières années). Cette évolution devrait s'accélérer avec le développement d'une zone d'activités intercommunale située en sortie de l'A77.

Souppes-sur-Loing accueille en outre de plus en plus de visiteurs, attirés par deux sites d'envergure : la base de loisirs et le parc animalier de l'Emprunt. La ville se voit attribuer depuis 2003 le « Pavillon Bleu » récompensant ses efforts en matière de qualité environnementale.

La commune souhaite par conséquent se doter d'un projet de développement urbain solide lui permettant d'adapter ses infrastructures et services aux besoins des nouveaux arrivants, tout en préservant le patrimoine naturel et culturel dont elle est dotée.

Les projets concernent notamment la création d'un nouveau groupe scolaire, d'une nouvelle école de musique, d'une médiathèque, de logements foyers pour les personnes âgées, l'agrandissement de la mairie et le développement d'un pôle santé en centre-ville.

Pour permettre la réalisation de ces projets, la municipalité s'apprête à acquérir un espace de 2,5 ha en centre-ville, ainsi qu'une seconde zone de 5 ha.

**Commune de Villenoy** : 3 959 habitants (population municipale du recensement complémentaire de 2006) – candidate depuis le 5 février 2008

Montant de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 420 000 €

De nombreux équipements de la commune de Villenoy sont aujourd'hui inadaptés, du fait d'une croissance importante de la population (passage de 1 500 habitants en 1930 à près de 4 000 aujourd'hui). De plus, cette collectivité doit faire face à la disparition d'emplois sur son territoire en raison de la fermeture de l'important site industriel que constituait la sucrerie.

Aussi, afin de réorganiser ses services et équipements, la municipalité a fait récemment l'acquisition d'une douzaine d'hectares comprenant les terrains nus ou bâtis de l'ancienne demeure d'un Général d'Empire (le Baron Pelet, concepteur des cartes d'Etat-Major), son parc, ainsi que différents bâtiments désaffectés de la sucrerie.

La commune envisage plusieurs aménagements : constitution d'un pôle « mairie », création de logements sociaux et d'un pôle associatif, réalisation d'une zone d'activités pour les PME-PMI et aménagement d'une coulée verte intégrant le parc.

La libération des locaux existants (notamment ceux de l'actuelle mairie) permettrait l'agrandissement des structures scolaires et la création de nouveaux équipements pour l'accueil périscolaire et de la petite enfance.

En date du 27 mai 2008, une dérogation a été accordée à la commune pour le commencement anticipé de son étude préalable au projet de CONT.A.C.T., afin de la lier avec les réflexions sur le PLU.

**III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT****RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009**

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Année de création</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2009</b>
CONT.A.C.T Champagne-sur-Seine	2002	643 500,00	104 328,18
CONT.A.C.T Crécy-la-Chapelle	2002	546 000,00	128 128,57
CONT.A.C.T La Ferté-Gaucher	2002	483 000,00	281 200,49
CONT.A.C.T Lizy-sur-Ourcq	2003	448 500,00	46 043,00
CONT.A.C.T Moret-sur-Loing	2003	483 000,00	69 746,95
CONT.A.C.T Montigny-sur-Loing	2004	345 000,00	38 363,00
CONT.A.C.T Rebais	2004	448 500,00	65 419,00
CONT.A.C.T Bois-le-Roi	2005	495 000,00	57 045,20
CONT.A.C.T Bourron-Marlotte	2005	345 000,00	83 181,00
CONT.A.C.T Chevry-Cossigny	2005	345 000,00	30 075,00
CONT.A.C.T Courtry	2005	495 000,00	100 365,56
CONT.A.C.T Guignes-Rabutin	2005	448 500,00	49 417,50
CONT.A.C.T St Germain-sur-Morin	2005	448 500,00	18 375,00
CONT.A.C.T Trilport	2005	483 000,00	50 502,24
CONT.A.C.T St Germain-Laval	2006	448 500,00	117 498,07
CONT.A.C.T St Mammès	2006	448 500,00	70 904,83
CONT.A.C.T St Soupplets	2006	396 750,00	94 268,63
CONT.A.C.T St Thibault-des-Vignes	2006	420 750,00	33 654,60
CONT.A.C.T Veneux-les-Sablons	2006	483 000,00	113 595,60
CONT.A.C.T Annet-sur-Marne	2007	396 750,00	56 073,20
CONT.A.C.T	2007	2 494 526,80	126 926,80
CONT.A.C.T Cannes-Ecluse	2008	448 500,00	42 625,31
CONT.A.C.T	2008	1 368 575,00	60 000,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>1 837 737,73</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 837 737,73 € pour les dépenses d'investissement.

## G - CONTRATS C3D

### I - BILAN DE LA PROCEDURE

Le Contrat Départemental de Développement Durable (C3D), politique contractuelle adoptée en janvier 2005, permet de proposer un contrat aux territoires qui ont déjà bénéficié d'un premier CADUCÉ ou d'un premier C.L.A.I.R.

Le C3D permet également la contractualisation avec les territoires péri-urbains qui ne pouvaient bénéficier d'aucun des deux dispositifs. Sur la base d'un projet de territoire, il a pour principe de permettre le financement de projets d'intérêts communs à l'ensemble du territoire considéré. Les projets définis, lors de la phase d'élaboration et en concertation avec le Département, tiennent compte des priorités départementales.

A ce jour, 7 territoires ont élaboré un C3D : Villeparisis, Orée de la Brie, San de Sénart, Marne et Gondoire, Marne et Chantereine, San du Val Maubuée, Melun Val de Seine. Trois C3D sont à l'étude (Pays de l'Ourcq, Pays de Meaux et Bassée Montois).

Les actions engagées depuis 2005 représentent un montant global de 37,5 M€ répartis entre les thèmes suivants :

- . 40 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 22 % en faveur des équipements,
- . 21 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 7 % en faveur de l'action sociale et logement,
- . 5 % en faveur de l'environnement,
- . 5 % en faveur du développement économique.

### II - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### OUVERTURE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
C3D	50 000,00	25 000,00
<b>Total de l'AE de dépenses 2009</b>	<b>50 000,00</b>	<b>25 000,00</b>

En l'absence de chiffrage du coût pour le recrutement d'agent local sur les deux territoires du Pays de l'Ourcq et Pays Bassée Montois, une prévision de 50 000 € a été inscrite afin de permettre des avances de fonctionnement sur ces deux territoires.

**RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009**

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses sur autorisations d'engagement antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
C3D Marne et Gondoire	2007	78 984,00	20 784,00
C3D San Val Maubuée	2008	72 800,00	46 400,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>67 184,00</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève à 92 184 € pour les dépenses de fonctionnement.

### III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
C3D Pays Bassée Montois	1 726 320,00	0
C3D Pays de l'Ourcq	1 147 760,00	0
C3D Pays de Meaux	7 063 650,00	0
<b>Total de l'AP de dépenses 2009</b>	<b>9 937 730,00</b>	<b>0</b>

L'autorisation de programme 2009 permettra l'adoption des C3D Pays Bassée Montois, Pays de l'Ourcq et Pays de Meaux dont les candidatures ont été retenues lors du BP 2008.

#### RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
C3D Orée de la Brie	2005	1 267 630,00	198 575,39
C3D San de Sénart	2005	8 716 970,00	1 776 965,53
C3D Villeparisis	2005	1 903 978,23	408 000,00
C3D Marne et Gondoire	2006	3 326 197,00	1 490 392,03
C3D Melun Val de Seine	2006	9 455 220,00	1 394 597,12
C3D Marne et Chantereine	2007	6 073 830,00	626 077,58
C3D San du Val Maubuée	2008	6 627 700,00	300 000,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>6 194 607,65</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 6 194 607,65 € pour les dépenses d'investissement.

## **H – CONTRAT DE PARC DU GATINAIS FRANCAIS**

### **I - BILAN DE LA PROCEDURE**

Par délibération en date du 20 octobre 2000, le Conseil général a approuvé le 1<sup>er</sup> contrat du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, en articulation avec le Contrat de Plan 2000-2006, entre l'État, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé à participer à ce contrat d'une durée de 7 ans (2000 à 2006) à hauteur de 3 283 200 € répartis entre le volet du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion (80 %) et le volet intercommunal (20 %) par le biais d'un contrat C.L.A.I.R.

Ainsi, un contrat C.L.A.I.R. « volet SMAG » a été établi portant sur les programmes d'actions 2000-2004.

Puis, afin de prendre en compte les programmes d'actions de 2005 et 2006, une opération « contrat de parc 2005-2006 » a été créée dans le programme « Aménagement/Autres actions ».

Le contrat C.L.A.I.R. étant arrivé à échéance en novembre 2007 et afin de mener à terme certaines actions engagées, il a été décidé de créer en 2008, dans ce même programme, deux nouvelles opérations intitulées « Contrat de Parc : reliquat actions 2000-2004 » et « Contrat de Parc : Maison du Parc ».

Un 2<sup>ème</sup> contrat de parc portant sur la période 2007-2013 a été approuvé lors de notre séance du 22 février 2008. Il s'oriente sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel, sur le développement des activités agricoles et sylvicoles tout en respectant l'environnement, sur la cohérence des stratégies d'aménagement du territoire, sur la promotion de l'identité rurale du Gâtinais Français et enfin sur le développement du tourisme. La participation départementale fixée à parité avec l'Essonne s'élève à 2 721 000 € en investissement et 1 630 000 € en fonctionnement. Les programmes d'actions au titre des années 2007 et 2008 ont été approuvés par le Département, représentant un engagement de 535 506 €.

### **II - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

#### **RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009**

Le tableau qui suit détaille l'opération de dépenses sur autorisation d'engagement antérieure au BP 2009 pour laquelle des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Année de création</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2009</b>
Contrat de Parc du Gâtinais Français	2007	1 630 000,00	250 000,00
<b>Total des CP 2009</b>			<b>250 000,00</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève à 250 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

### **III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

#### **RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009**

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Année de création</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2009</b>
Contrat de Parc Gâtinais Français 2005-2006	2005	313 731,46	62 608,99
Contrat de Parc Gâtinais Français 2007-2013	2007	2 721 000,00	345 415,06
Contrat de Parc : reliquat actions 2000-2004	2008	282 168,15	123 334,48
<b>Total des CP 2009</b>			<b>531 358,53</b>

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 531 358,53 € pour les dépenses d'investissement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les CONT.A.C.T.,

- les candidatures des communes de Château-Landon, Souppes-sur-Loing et Villenoy pour l'année 2009,

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2009,

pour les dépenses de fonctionnement,

- la création des opérations 2009 sur autorisation d'engagement

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.



Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ



Dossier n° 1/01 des rapports soumis à la commission  
n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Rapporteurs : M. CAPARROY  
Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

M. EUDE  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Politiques contractuelles en faveur des collectivités. Budget 2009.

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

#### DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : de retenir pour l'année 2009, les candidatures des communes de Château-Landon, Souppes-sur-Loing et Villenoy à un Contrat d'Aménagement Communal du Territoire (CONT.A.C.T.).

Article 2 : sur les programmes « Actions d'aménagement/Contrats ruraux ; contrats régionaux ; Contrats CLAIR, Contrats C3D » et « Aménagement/Autres actions – Contrat de Parc du Gâtinais Français » :

#### I - POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

##### CONTRATS RURAUX

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Contrats ruraux	2 800 000
<b>Total de l'AP de dépenses 2009</b>	<b>2 800 000</b>

**CONTRATS REGIONAUX**

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 de l'opération suivante :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Contrats régionaux	700 000
<b>Total de l'AP de dépenses 2009</b>	<b>700 000</b>

**CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (C3D)**

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
C3D Pays de l'Ourcq	1 147 760
C3D Pays de Meaux	7 063 650
C3D SEP Bassée Montois	1 726 320
<b>Total de l'AP de dépenses 2009</b>	<b>9 937 730</b>

**II - POUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :****CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (C3D)**

- d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2009 de l'opération suivante :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
C3D	50 000
<b>Total de l'AE de dépenses 2009</b>	<b>50 000</b>

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes) :

<b>Bénéficiaires ou enveloppes de subvention</b>	<b>CP / AD</b>	<b>BP 2009</b>
C3D Marne et Gondoire	AD	20 784
C3D San Val Maubuée	AD	46 400
C3D	AD	25 000

**CONTRATS C.L.A.I.R.**

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes) :

<b>Bénéficiaires ou enveloppes de subvention</b>	<b>CP / AD</b>	<b>BP 2009</b>
CLAIR Bassin de Vie de Coulommiers	CP	73 000,00
CLAIR Brie Centrale	CP	30 000,00
CLAIR C.Communes Brie Nangissienne	CP	30 000,00
CLAIR C.Communes Moret Seine et Loing	CP	75 000,00
CLAIR C.Communes Pays Fertois	CP	68 000,00
CLAIR C.Communes Val de Loing	CP	20 000,00
CLAIR Pays Provinois	CP	30 967,40
CLAIR Secteur de la Ferté-Gaucher	CP	15 000,00
CLAIR Etudes	CP	25 314,48

**CONTRAT DE PARC DU GATINAIS FRANCAIS**

- de créer la subvention suivante (bénéficiaire ou enveloppe) :

<b>Bénéficiaires ou enveloppes de subvention</b>	<b>CP / AD</b>	<b>BP 2009</b>
Contrat de Parc du Gâtinais Français	CP	250 000

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

